

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 207
DÉCEMBRE 2019

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• p.2

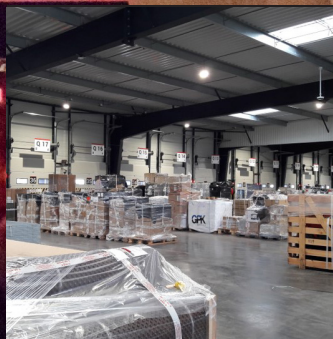
Inauguration de
l'orgue communal

• p.4

Accueil des
nouveaux habitants

• p.7

Ouverture du nouveau
site d'XPO Logistics





L'édito du Maire

Le mois de novembre a été riche en animations municipales et associatives. Tout d'abord, l'orgue communal de l'église est enfin restauré, après une année de travaux. Inauguré mi-novembre, il a pu de nouveau vibrer, grâce à Yannick Varlet, concertiste de renom, mais aussi à la mobilisation de nombreux partenaires, pour assurer le financement des travaux. Grand merci à eux ! L'agenda 21 - notre programme en matière de développement durable - a été présenté aux élus municipaux. Vous pouvez retrouver l'ensemble des réalisations et des projets à venir

de notre agenda 21 sur le site internet de la Ville.

Label COMMUNE "SPORT POUR TOUS"

Bonne nouvelle pour notre collectivité et nos 38 associations sportives : la distinction "Commune sport pour tous" nous a été décernée par l'association Aquitaine sport pour tous, avec 4 étoiles (sur 5). La Crèche rejoint donc les 2 autres Communes distinguées dans les Deux-Sèvres : Bressuire et Nueil-les-Aubiers. Bienvenue à nos nouveaux habitants qui ont fait le bon choix, celui de choisir notre Ville pour y vivre avec leurs familles et pour certains, y travailler. Le spectacle Magic Box, dans le cadre de la saison culturelle, a été une véritable réussite, si on en juge par le nombre de spectateurs. La fin du mandat municipal (2014-2020) approche. L'occasion

de dresser un bilan de l'activité du Conseil Municipal. Ainsi, pour 2018 et 2019, 317 délibérations = décisions ont été votées, dont 298 à l'unanimité. Soit 94 % de décisions votées par l'ensemble de vos élus. Nous avons tous une pensée pour nos 13 soldats tués au Mali et sommes de tout cœur avec leurs familles et notre Armée. Décembre, pour les fêtes, de nouvelles illuminations ont été mises en place par les services techniques municipaux. Le Téléthon, avec ses nombreuses animations, le marché de Noël, avec ses nouveaux chalets, la 43^{ème} Corrida de Noël, mais aussi la programmation du cinéma municipal permettront à chacun de passer d'agréables moments ! Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année à toutes les familles Créchoises... et à l'année prochaine.

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



L'orgue communal restauré et inauguré

Intense émotion, samedi 16 novembre en soirée, à l'occasion de l'inauguration de l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges, suivie d'un concert de Yannick Varlet.

Plus de 200 personnes étaient présentes, avec Philippe Mathis, Maire, Florent Rouyez, Président de l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN), Jean-Pascal Villard, facteur d'orgues, Michel Chambragne, Curé de la Paroisse et Madeleine de La Roulière, Présidente de la Fondation du Patrimoine. Côté public, bon nombre des 110 généreux donateurs étaient venus se rendre compte du travail de restauration effectué.

L'instrument hors d'usage depuis 50 ans

Le Maire a rappelé les 140 années d'existence de l'instrument et souligné les différentes phases et partenariats engagés depuis 3 ans pour entreprendre cette restauration. Celle-ci sur l'orgue a duré plus d'un an et des travaux ont également été entrepris sur la tribune, c'est-à-dire sur le sol qui menaçait de s'effondrer. L'orgue sera utilisé par les organistes Créchois pour les cérémonies religieuses, mais servira aussi pour les concerts publics et pour les élèves et professeurs de l'école municipale de musique. Florent Rouyez a rappelé les différentes étapes du partenariat et Jean-Pascal Villard a détaillé la restauration effectuée. Ce travail minutieux a fait l'objet d'un film présenté lors du concert. Quant à la Présidente de la Fondation du Patrimoine, ravie de l'événement, elle a indiqué les missions de la Fondation et les nombreux

projets de restauration soutenus dans la Région.

Un concertiste renommé invité

Yannick Varlet, parrain de l'orgue, organiste, concertiste issu des Conservatoires nationaux et 2^{ème} prix du concours international d'orgue de Borca di Cadore en 2003, a fait vibrer et chanter l'instrument pendant plus d'une heure. Une très belle soirée qui concrétise 3 années de partenariats et de travaux.

Dimanche 24 novembre, les paroissiens ont ensuite pu assister à la bénédiction de l'instrument, présidée par Monseigneur Pascal Wintzer, Archevêque de Poitiers. Les Créchois entendront dans les prochaines semaines de nouveau leur orgue s'exprimer, grâce aux organistes Créchois.

en bref

1878 : construction de l'orgue
1939 et 1960 : réparations succintes
2016 : constitution de l'association PONDN, présidée par Florent Rouyez
2016 : ouverture de la souscription publique pour la restauration de l'orgue à la Fondation du Patrimoine
Nov. 2018 : démontage de l'instrument par Jean-Pascal Villard, facteur d'orgue
Nov. 2018 à août 2019 : restauration en atelier
Mai 2019 : restauration de la tribune
Sept. 2019 : remontage de l'orgue et remise des chèques des donateurs à la Municipalité
Nov. 2019 : inauguration et 1^{er} concert

Chats errants

**Clôture de la 1^{ère}
campagne de stérilisation**



Mai 2019 : signature des conventions tripartites entre la Municipalité, l'association Amour pour les Animaux (APA) et les vétérinaires partenaires et lancement de la 1^{ère} campagne de stérilisation des chats errants à La Crèche.

Novembre 2019 : clôture de la campagne avec 35 chats stérilisés (11 mâles et 24 femelles), soit une moyenne de 136 naissances évitées. L'association prend partiellement en charge les interventions à hauteur de 5 € par mâle et 45 € par femelle. Le reste à charge de la Commune pour la campagne s'élève à 1280 €. Une large couverture des secteurs de la Commune a été effectuée.

L'APA a également financé et procédé à l'installation de cabanes pour que les animaux puissent s'abriter et nourrir les populations stérilisées.

Merci à Céline Gonnard, Présidente de l'APA, les bénévoles et vétérinaires pour ce 1^{er} partenariat réussi.

TRAVAUX



Remise en état du mur au lotissement du Grand moulin à Ruffigny

L'association Intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM) avec ses salariés en insertion a intégralement refait le mur qui longe la voie communale des Grandes Côtes.

Ce mur, situé à proximité de l'aire de jeux du lotissement du Grand Moulin à Ruffigny, était totalement effondré depuis des années et envahi par les ronces. Il a été remonté à l'ancienne en pierres sèches, sur 0.80 m de haut. Cette opération s'inscrit dans les actions engagées par la Ville avec l'AISM pour la protection du petit

patrimoine communal. Il reste maintenant à planter le long de ce mur, pendant la période d'hiver, une haie arbustive qui favorisera par la suite la biodiversité. Ce sera le travail du service municipal des espaces verts.

Coût pour la Ville : 7 000 €.

Les lavoirs communaux entretenus par l'AISM



Dans le cadre de la convention passée entre la Ville et l'Association intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM), les salariés en insertion de cette association viennent de réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage de la dizaine de lavoirs appartenant à la Commune. En effet, pour la 3^{ème} année, cette association assure 2 fois par an une visite de ce petit patrimoine pour une remise en état et ainsi le préserver.
Coût annuel pour la Ville : 1 700 € TTC.



4 logements sociaux en construction

La Commune, en partenariat avec Immobilière Atlantic Aménagement, fait construire 4 logements sociaux (2 T3 et 2 T4) à Miséré, dans le lotissement des Champs de Grelet.

La Ville a acheté 600 m² de terrains dans ce lotissement de 29 parcelles pour 20 000€ et attribue une subvention de 7 500€ par logement construit. Dès la fin de construction des habitations par la société immobilière, prévue pour avril prochain, la Collectivité paiera en 5 ans, la somme totale au bailleur social. Ces 4 logements seront mis ensuite en location à des prix modérés et les locataires pourront bénéficier de l'APL.
Inscription et réservation en Mairie ou auprès d'IAA.



Réfection des peintures des portes de la salle de l'Hélianthe par l'entreprise Chevallereau.
Coût : 1 990 € TTC.

Visite des chantiers communaux

Samedi 16 novembre, Freddy Bonmort, Adjoint au Maire chargé des travaux, a présenté au Maire et à quelques membres du Conseil Municipal, les derniers chantiers communaux en cours de réalisation ou récemment terminés, au cours d'une visite matinale sur le terrain.

- La réfection du chemin de la Plaine à Drahé, par l'entreprise Créchoise Eiffage Route.
- L'avancement de la restructuration du stade Groussard
- La réfection de la tribune de l'église par l'entreprise Billon de Maillezais, après consultation
- La restauration de l'orgue de Notre-Dame-des-Neiges : lire page 2
- Le prolongement du chemin piétonnier des Brangeries



Abri bus remplacé

Avant les vacances scolaires de la Toussaint, l'abri bus situé à Ruffigny, route de François, a subi le choc d'un véhicule, parti sans laisser d'adresse... Il a été remplacé par un nouveau au gabarit identique par les services techniques municipaux.

Taille d'automne par le service espaces verts



De nouvelles dégradations volontaires !



Des dégradations volontaires ont été commises à Ruffigny, fin octobre, en pleine nuit : chemin du Prieuré, route de l'Ancienne Laiterie, chemin du Gué, route de François...

Les panneaux de signalisation ont été tordus, arrachés ainsi que le panneau d'affichage du secteur endommagé. Comme en pareil cas, le Maire a déposé plainte à la Gendarmerie Nationale pour que les auteurs - qui ont été vus et entendus par certains habitants du village - soient poursuivis et condamnés. L'enquête est en cours et la première estimation du préjudice causé au bien public est **chiffrée à plus de 1 000€**. À cette occasion, le Maire rappelle qu'en cas de dégradations commises par des mineurs, la pleine et entière responsabilité des parents concernés sera engagée. À noter que ces actes imbéciles coûtent à la Ville, en moyenne, **20 000 € chaque année**. Bien entendu, payés par le budget communal et donc par les contribuables Créchois, mais aussi par les auteurs de ces faits délictueux dès qu'ils sont condamnés !



VIE CRÊCHOISE



Les nouveaux habitants accueillis

Mardi 5 novembre en soirée, Philippe Mathis, Maire, a souhaité la bienvenue, avec une dizaine de conseillers municipaux, aux nouveaux arrivants.

Les nouveaux Crêchois, arrivés en 2018-2019, étaient près d'une soixantaine à avoir répondu à l'invitation.

Dans un premier temps, le film de présentation de la Commune a été diffusé. Le Maire a ensuite présenté l'histoire de la Ville, la vie municipale et économique, parlé de la vie associative intense et des nombreuses manifestations qui rythment la vie locale.

Puis, il s'est volontiers prêté au jeu des questions-réponses, avant de clôturer ce premier contact autour du verre de l'amitié. Chaque nouvelle famille est repartie avec le guide d'accueil du nouvel arrivant et un pot de miel de la production des abeilles municipales. Environ 150 foyers ont rejoint la Crèche en 2019, pour y vivre en famille et certains, y travailler.

50 délégués de classes à la Mairie

Comme chaque année scolaire, les délégués de classes du collège Jean Vilar, nouvellement élus, ont été reçus à la Mairie, pour une journée d'éveil à la citoyenneté et de formation.

Les 26 délégués de 6^{ème} et 5^{ème} ont investi la salle du Conseil Municipal, jeudi 7 novembre. Les 24 délégués de 4^{ème} et 3^{ème} ont pris le relais jeudi 14. Au programme de chaque matinée, accueil des élèves par le Maire, Philippe Mathis et l'Adjointe en charge des affaires scolaires, Hélène Havette. Puis rappel des symboles de la République, précisions sur l'état civil, rôles du Maire et des Adjoints, notamment avec la projection du film « Dans la peau d'un Maire ». Les 2 sessions se sont poursuivies avec les professeurs, pour une formation sur le rôle de délégué de classe. Les collégiens étaient accompagnés par Régis Larcher et Marion Mouzin, professeurs



d'histoire-géographie, Esther Seidcoski, documentaliste, Alexandra Jauvert, CPE, Sandrine Guibert, Principale Adjointe et Frédéric Pommier, Principal.



FÊTE DES ÂÎNÉS

Samedi 23 novembre, la Municipalité a organisé le traditionnel goûter pour les Crêchois, âgés de 60 ans et plus, à la salle de l'Hélianthe.

Près de 350 personnes, dont une quarantaine de résidents de l'EHPAD des Rives de Sèvre, ont répondu à l'invitation d'un après-midi festif, rythmé par la troupe "Grain d'Folie", le goûter et la tombola.

Frissons au cinéma pour Halloween

L'équipe du cinéma Henri-Georges Clouzot avait concocté une programmation effrayante pour Halloween. Ainsi près de 90 personnes sont venues se faire peur sur les 3 films proposés : "Coco", "L'Exorciste" et "Ça chapitre 2". En parallèle, le Festival cinéma jeunes publics s'est clôturé le 3 novembre, après 2 semaines de films sélectionnés pour les petits et des animations.

Instagram : [cinemahenrigeorgesclouzot](https://www.instagram.com/cinemahenrigeorgesclouzot)



4 nouvelles cabanes à livres



Depuis 2017, la Commune met en place des cabanes à livres dans différents endroits. À ce jour, **8 cabanes** sont en place et fonctionnent, à la satisfaction de nombreux Crêchois, qui empruntent et y déposent livres et revues. Ces abris sont réalisées par l'association **Aide en Crêchois**, avec du bois de palettes récupéré. Depuis peu, **4 nouvelles cabanes** ont été installées à Bougouin, Fenieux, Creuse et Villeneuve. Au total, 12 cabanes à livres sont en service et, à terme, chaque village et secteur du centre bourg disposera de cet outil d'échanges et de diffusion de la lecture.

Magiquement bluffant !

Le spectacle de Jean-Luc Bertrand, mis en scène par Arthur Jugnot, Magic box, a bluffé plus de 400 spectateurs, dont beaucoup de familles, venus en prendre plein les yeux à la salle de l'Hélianthe, vendredi 15 novembre.



Mentalisme, hypnose, magie, humour, Jean-Luc Bertrand a mêlé les genres avec brio, devant un public médusé, avec un gorille en guise d'assistant. Émotion également, lorsque le comédien explique qu'il ne devrait pas être en vie aujourd'hui, suite à un accident début 2019 et que cet épisode l'a conduit à mordre la vie à pleines dents.

Après le spectacle, l'artiste a prolongé le plaisir en rencontrant son public, puis s'est posé pour un "bord de scène" avec une vingtaine d'adhérents de la compagnie de théâtre Les Chats Pitres Crêchois.

Merci à Jean-Luc Bertrand et son équipe pour leur talent, leur gentillesse et leur simplicité.

Prochain spectacle de la saison culturelle, samedi 18 janvier 2020, avec le Cabaret extraordinaire.

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr.



Commémoration de l'armistice de 1918

Lundi 11 novembre, malgré la pluie, la cérémonie a rassemblé un public nombreux pour venir rendre hommage aux soldats de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

La levée des couleurs a été effectuée par Louis Reymond et Marc Ingrand, respectivement Présidents de l'Union Départementale des Combattants Républicains des Deux-Sèvres (UDCR) et de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA). Le texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) a ensuite été lu par 2 élus du Conseil Municipal des Jeunes. Bravo pour cet exercice difficile réussi par le CMJ, tout récemment élu. Puis, le texte du message officiel du Ministère des armées, lu par le Maire, Philippe Mathis, a précédé l'appel des 107 défunts par 2 jeunes sapeurs-pompiers, la diffusion de la chanson « Le Soldat » de Florent Pagny et les dépôts de bouquets et gerbes. La cérémonie a eu lieu en présence du Chef de bataillon, Gaëtan Vimont, représentant le Délégué militaire départemental, d'un piquet d'honneur de l'ENSOA, des sapeurs-pompiers, de la protection civile, des anciens combattants et de l'Union musicale Créchoise qui a assuré les passages musicaux.

LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS REMIS AUX ASSOCIATIONS

Vendredi 8 novembre, les associations étaient conviées par la Municipalité à la salle de Champcornu à venir retirer leurs dossiers de demandes de subventions pour 2020. Les personnes qui n'ont pas pu assister à la soirée peuvent retirer leurs dossiers à l'accueil de la Mairie ou le télécharger sur le site de la Ville : www.ville-lacrecche.fr.

Retour des dossiers en Mairie avant le 15 janvier 2020.

ASSOCIATIONS

31 octobre

Départ en retraite de Claude Jarriau

Après 40 années passées, dont 28 en qualité de Directeur, à la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, Claude Jarriau prend une retraite bien méritée. L'occasion pour Gilbert Favreau, Président du Conseil départemental et Guy Guedon, Président de la Fédération départementale des chasseurs de retracer la carrière de Claude Jarriau, mais aussi de parler de ses qualités personnelles et professionnelles, sans oublier quelques bonnes histoires de chasseurs.



9 novembre

Halloween de l'APE de Boisragon

Cet événement festif était dédié aux enfants mais aussi à leurs parents. Il a débuté par un après-midi jeux de société et s'est poursuivi avec la boum d'Halloween à la salle de Champcornu.



15-16-17 novembre

Animations au profit du Téléthon



Dans la salle des Halles, on pouvait voir 2 expositions surprenantes. D'une part, le monde des châteaux-forts médiévaux, mis en scène par Nathalie Pillet, avec 8 châteaux et des centaines de personnages. Puis, une exposition, toute en finesse, grâce à la collection privée de bavoirs de Mireille Robin. A peu près 170 pièces, pour la plupart brodées à la main et chinées depuis une dizaine d'années. Au marché, le Collectif associatif Créchois proposait vin chaud, crêpes, bourse aux livres.

19 novembre

Le Nordic club distingué aux Lauriers du sport

Les lauréats ont été reçus à la Maison du Département par Gilbert Favreau et Hélène Havette, Président et Conseillère du Conseil Départemental, Jean-François Minot, Directeur départemental de la Nouvelle République et Patrick Machet, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Le Nordic club Créchois a été récompensé du 3^{ème} prix de la catégorie association sportive. Bravo à Patrick Touzot, Président et à l'association pour cette belle récompense !



23 novembre

Succès de la boum "Discolorer" pour le Téléthon



Le gymnase de Chantoiseau était transformé en piste de roller musicale, avec plus de 200 participants pour la bonne cause. Les spectateurs non patineurs étaient aussi présents en nombre pour profiter de cette soirée festive. Félicitations à Isabelle Deslandes, Présidente de l'association et son équipe de bénévoles, pour l'organisation de cette belle manifestation.

24 novembre

La bourse aux jouets de PTS a fait le plein

Les bénévoles de Parents Tout Simplement ont reçu une centaine d'exposants à l'Hélianthe, très belle occasion avant les fêtes de Noël de faire quelques emplettes. Le choix était énorme, plus de 230 m linéaires croulant sur les jouets, les vêtements, les livres, les accessoires de puériculture...





En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE MUNICIPALE

Prochain Conseil Municipal :

jeudi 5 décembre, 20 h 30

Subventions attribuées

SIEDS

TCCFE* : 11 616 €

Fédération Française de Football

Stade Groussard : 7 900 €

Conseil départemental

Frais de fonctionnements équipements sportifs par le collège : 1 944 €

Préfecture des Deux-Sèvres

Élections européennes 2019 : 644 €

*TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

Subventions versées

Caisse d'allocations familiales

Subventions diverses : 17 217 €

Mutuelle sociale agricole

Subventions diverses : 3 257 €

Préfecture des Deux-Sèvres

Rénovation stade Groussard : 75 000 €

Entreprises

Mécénat saison culturelle : 6 550 €

NOUVELLES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les élections municipales de 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Ainsi, pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. L'inscription peut être faite à la Mairie, en ligne ou par courrier.

Renseignements complémentaires : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Vos démarches en mairie > Elections

à savoir

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»

L'Agenda 21

"Si vous avez du temps à perdre, je veux bien y consacrer une séance du conseil !" Propos du maire entendus en sortie de Conseil le 12 juillet 2018 concernant cet enjeu qu'est un projet local de développement durable. La séance superflue a eu lieu ce 14 novembre. Plus qu'un débat, ce fut un état des lieux depuis que la majorité actuelle s'occupe de ce dossier. L'Agenda 21, dans son esprit, suppose de conduire des actions avec la population et les acteurs locaux. Combien de réunions de réflexion collective depuis 2014 ? Idem avec le monde associatif ? S'il y a pourtant un sujet qui se prête à la concertation, c'est bien celui-là ! Certes des choses ont été faites, relevant plus du cadre de vie que de la protection de la nature et de l'environnement : plantations d'arbres par-ci, tronçons de voies piétonnes par-là, réduction de l'éclairage public, sensibilisation des agents communaux suite à l'interdiction de l'usage de pesticides dans l'espace public. Mais la Fête de la Sèvre (un jour par an), ressemble plus à une fête à Neuneu, stands de foire en moins (encore que). On fait venir des chiens et des plongeurs sauveteurs pour barboter avec un mannequin. Sympathique certes mais pas grand-chose à voir avec des actions concrètes et continues en faveur de la qualité de l'eau et la protection du milieu aquatique ! Dans d'autres domaines, des comités Théodule se créent, on élabore des plans stratégiques ou on se contente d'une adhésion à un organisme de conseil. Exemple : en matière de réduction de consommation énergétique ou de performance des projets de constructions, deux projets seulement ont été "gérés" par le CAUE en 2018 dont un seul en réhabilitation. Quelle efficacité ! Ailleurs, on mesure la qualité de l'air mais que fait-on pour l'améliorer ? En matière d'alimentation, 100 % de la viande de la cantine est maintenant d'origine française. Encore loin du circuit court et de la consommation locale !

Bref, aucune politique volontariste sans compter les sujets tabous. Au mieux on accompagne, au pire, c'est du "greenwashing". Aujourd'hui, même sans y croire, parler d'environnement,

c'est tendance ! Monsieur le Maire nous assure qu'il a évolué sur ce sujet. Tant mieux, car il n'y a plus "de temps à perdre" !

Réouverture du stade Groussard – Pour qui ?

Jusqu'à ce jour, de nombreux Créchois empruntaient la piste du stade pour leurs activités sportives ou de loisirs, accéder à la piscine, au tennis ou s'y promener. Elle n'était pas très "high-tech" mais elle était accessible à tous. La nouvelle, goudronnée, avec ses couloirs matérialisés, entourée par un garde-corps, n'encourage pas à y pénétrer. Conséquence, elle est peu fréquentée.

Alors, ce stade, cette piste, ouverts à qui ?

Aux clubs sportifs ? Aux écoles ? Au grand public ? Dans le dernier mensuel, le Maire annonce : "Après 8 mois de travaux, le stade a repris du service samedi 5 Octobre ... En plus du stade de football engazonné, c'est aussi la piste d'athlétisme qui a ouvert ses couloirs". Plutôt confus et imprécis. Aucun support n'indique une éventuelle restriction d'accès et pas plus pour promouvoir son utilisation (pas de signalétique indiquant l'entrée). Ceinturé par une rambarde dissuasive, avec des portes d'entrée fermées à clé et une absence de consignes, des personnes "respectueuses du site mais peut-être fautives" passent régulièrement par-dessus les barrières en prenant le risque de se blesser. Face à une telle situation, une communication claire s'impose : la piste sera-t-elle ouverte au public ? Rappelons que le contribuable a financé en partie cet équipement lequel n'aurait de public que le nom ? Ajouté à la disparition programmée de la piscine, sa fermeture au public lui ferait perdre une grande partie de la raison d'être qui le caractérise depuis plus de 50 ans ; un lieu accueillant et convivial permettant la diversité des usages. C'est bien dans cet esprit que le Colonel Georges André Groussard a fait don du terrain à la commune dans les années 1970...Il doit se retourner dans sa tombe.

Et encore, joyeux Noël !

A votre écoute : S.GIRAUD, G.GREThER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST, A.VAL

Liste «Citoyens plus proches de vous»

PLUI : nombreuses réclamations auprès du Commissaire Enquêteur dont le rapport doit être remis à la com.com le 18.11.19. Sans réponses satisfaisantes aux remarques, beaucoup réagissent avec vivacité et détermination en créant une association pour ester en justice ce curieux PLUI, avec l'aide de pertinents avocats. Cette action a de fortes chances de se terminer positivement selon les nouvelles lois d'urbanisation de 2019. Malgré une farouche obstination de la municipalité actuelle, le centre de Tressaues sera sauvé de l'abandon judiciairement si nécessaire.

Le Maire estime qu'un conseiller municipal de l'opposition ne doit pas privilégier ses intérêts personnels, cependant qu'un autre de la majorité n'a pas eu de scrupules à le faire !

Curieux comme certains ont une justice sélective !

Au nom de l'intérêt général : une élue a DONNÉ une partie de ses biens à la communauté. Elle n'a pas de leçon d'altruisme à recevoir de la part d'autres élus imbus d'eux-mêmes ! Il faut croire que cela n'était pas encore suffisant pour soulager le stationnement au centre de Tressaues, puisque ce terrain reste en friche depuis début 2017 au détriment de l'intérêt général ! Il y aurait encore beaucoup à dire mais la censure rôde..

Élections : M.MATHIS est confiant ; comme ses prédécesseurs, il ne se doute pas des conséquences de ses décisions ! Beaucoup de Créchois mécontents : pétition pour conserver la piscine, pétition pour le contournement routier, pétition contre les éoliennes, asso. contre le PLUi...etc, plus les autres déçus depuis sa dernière campagne. Il ne reste plus grand monde !

Quant à moi, je ne serais pas présente à cette élection dans cette commune. Je suis attendue ailleurs ! Mais des amis Créchois peuvent encore compter sur moi début 2020. (chrislev1953@gmail.com).

C.LEVAIN.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

XPO Logistics sur son nouveau site

Depuis peu, l'entreprise XPO Logistics a pris possession de son nouveau site, sur la ZAC Champs Albert.

Implantée en location depuis 2010 sur l'espace économique Atlansèvre, dans la ZA du Centre Routier, XPO Logistics a fait le choix de construire un nouveau site pour assurer le développement de son activité. L'agence de La Crèche est spécialisée dans le transport marchandises palettisées en réseau ; les zones de collecte et de livraison du site sont les départements de Poitou-Charentes pour partie ainsi que la Vendée. Elle compte 55 salariés.

Ce nouveau site plus fonctionnel, d'une surface de 4100m² dont 3600m² de surface d'entrepôt, comprend 38 portes à quai.



Activités aux accueils de loisirs

Pendant les vacances, l'accueil de loisirs de la Crèche avait choisi le thème des "P'tits chefs de la gourmandise !", s'inspirant des dessins animés, "Ratatouille" et "P'tit biscuit", ainsi que "Charlie et la Chocolaterie" pour s'exercer à la cuisine. Certains ont même participé à un atelier au restaurant l'Atelier de Saint-Maixent-l'École. Autre jour, autre activité : une sortie patinoire en novembre qui a ravi les jeunes, habitués des patins ou non. Bravo aux animateurs pour leur imagination concernant les activités !

Source : Facebook Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Ouverture imminente pour ApproNiort

Les équipes d'ApproNiort, celles du Groupe em²c et les entreprises sous-traitantes se sont retrouvées, en présence de Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes et de Philippe Mathis, Vice-Président en charge de la vie économique, sur le chantier de la future plateforme logistique (16 000 m²), située sur la ZAC Champs Albert. Mise en service prévue ces jours-ci. Les premiers salariés sont arrivés sur le site.



Photo : Groupe em²c

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

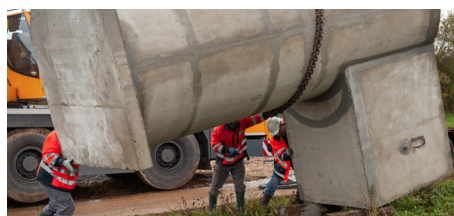
L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de nombreux enjeux : développement économique, préservation de l'environnement, création de lien social, santé des consommateurs, etc.

La Communauté de Communes se saisit de ces questions en élaborant un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec l'agglomération du Niortais et avec le soutien financier de l'État.

Consultez les détails du PAT sur le site de la Communauté de Communes Haut-Val-de-Sèvre : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences > Economie > Agriculture/alimentation

Travaux d'assainissement : des chantiers complexes et étonnants !

Des travaux d'envergure ont été entrepris courant septembre, à la demande du service assainissement de la Communauté de Communes, sur la zone de Baussais, le centre routier et la gare de péage de La Crèche. Retrouvez en images les étapes de cet impressionnant chantier : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences > Environnement > Assainissement.



Crédit photos : Communauté de Communes Haut-Val-de-Sèvre - Karol Photographie

à noter

Magazine La Dynamique Territoriale n°11

L'édition de décembre 2019 du magazine d'information de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre sera disponible très bientôt et distribué dans les boîtes à lettres mi-décembre.

À télécharger sur : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Fonctionnement > Magazine d'information.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

Animations de Noël

Un atelier et des histoires de Noël contées par les bibliothécaires, pour entrer dans la magie du moment. Animations gratuites sur inscription.

- Mercredi 11 décembre : ateliers pour les 6-12 ans de 14 h 30 à 16 h 30
- Samedi 14 décembre : lecture de Noël pour les 3-7 ans à 10 h
- Mercredi 18 décembre : lecture de Noël pour les 3-7 ans à 17 h

Prix des Incorruptibles

Les médiathèques sont inscrites au 31^{ème} prix des Incorruptibles dans la catégorie « 3^{ème} / lycée ». Pour participer, renseignements auprès des bibliothécaires.

Fermeture de fin d'année

Du 23/12/2019 au 1/01/2020 inclus.
Réouverture le 2/01 aux horaires habituels.
Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche
Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÊCHE
Mensuel

n°207
DÉCEMBRE 2019



Du 2 au 14 décembre
JEU DU PUZZLE
Organisé par l'UCCAPL
Dans le cadre du
marché de Noël

Renseignements :
Facebook Uccapl

Jeudi 5 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville à 20 h 30

Jeudi 5 décembre
SPECTACLE BRUNO JULIEN
Organisé par le Collectif
associatif Créchois au profit
du Téléthon
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Tarif unique : 10 €

Réservations à partir
du 15/11 à Poésie de
fleurs, Salon Isabelle
M et Fête animation ou
billetterie sur place

Du 5 au 8 décembre
TÉLÉTHON
Organisé par le Collectif
associatif Créchois au profit
du Téléthon
Salle de l'Hélianthe
Programme complet :
www.ville-lacrecche.fr

Sam. 14 décembre
MARCHÉ DE NOËL
Organisé par la Municipalité
Place des halles du marché
de 14 h à 22 h
Entrée libre

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 15 décembre
43^{ÈME} CORRIDA DE NOËL
Organisée par le
Spiridon Créchois

Renseignements :
www.spiridon-crechois.fr/

Lundi 16 décembre
**AUDITION DE CLASSE
DE L'ÉCOLE DE MU-
SIQUE MUNICIPALE**

Grande salle de
Champcornu
à 19 h 30
Entrée libre

Ven. 20 décembre
**RÉUNION D'INFORMA-
TION**
"Les risques numériques"
Organisée par Accord
Salle des halles
à 9 h 30
Sur inscription

Tél. 06 89 74 51 88
Mail : accord.lacrecche79
@gmail.com

Sam. 21 décembre
SUPER LOTO DE NOËL
Organisé par GJ Vallées 2
Sèvres
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Tél. 06 81 26 46 08 / 06 98
37 10 51
Mail : gjvallees2sevres
@gmail.com

Jeudi 26 décembre
**ANIMATION LA REINE
DES NEIGES 2**
Cinéma HG Clouzot
à 17 h
Projection et animation en
présence de la Reine des
Neiges et Olaf
Réservation obligatoire

Tél. 05 49 25 50 54
Mail : accueil
@ville-lacrecche.fr
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Mardi 31 décembre
**RÉVEILLON DE LA S^T
SYLVESTRE**
Organisé par le Tir en avant
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Inscription avant le
20 décembre Tarif : 69
€ - 12 ans : 34 €

Contact : André Baconneau
Tél. 06 09 71 82 22

Dim. 12 janvier
SUPER LOTO
Organisé par l'APE de
Chavagné
Animé par Jamy
Salle de l'Hélianthe
à 13 h

Renseignements : ape.
fbelinchavagne@gmail.com

Sam. 18 janvier
**LE CABARET
EXTRAORDINAIRE**
Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 19 janvier
CONFÉRENCE
"Médecine traditionnelle
chinoise - comprendre nos
douleurs"
Organisée par Hashi-Hikari
28 rue Henri-Georges
Clouzot - à 14 h

Renseignements :
hashi-hikari@laposte.net

25 et 26 janvier
**STRUCTURES GON-
FLABLES** et jeux en bois
Organisés par la
Municipalité
Salle de l'Hélianthe
Entrée : 5 € la journée

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 26 janvier
**RANDONNÉE LA
CRÊCHOISE**
Organisée par l'Amicale des
cyclotouristes Créchois
3 parcours : VTT, marche,
route
Inscriptions et départs
de 8 h à 9 h 30

Renseignements :
06 77 28 07 73

LE CARNET

NAISSANCE
11 nov. : Ethan CAPRAIS

DÉCÈS
31 oct. :
Denis SESRIUALT 76 ans
1^{er} nov. :
Marie-Claude HURON 58 ans
4 nov. :
Louis FLEURY 94 ans



Réservation
obligatoire :
Mairie
Tél. : 05 49 25 50 54
Mail : accueil@
ville-lacrecche.fr

Jeu. 26 décembre
Cinéma HG Clouzot - à 17 h
**En présence de la Reine
des Neiges et Olaf**

Nouvelle entreprise



JBB Conseil est une solution d'accompa-
gnement au service de l'ensemble des
TPE et PME soucieuses d'améliorer leurs
performances en gestion des risques
professionnels et environnementaux. Elle
est gérée par Jean-Baptiste Bonkoungou .

**2 route de Frontenay - Ruffigny
à La Crèche**
Tél. : 06 84 66 97 33

Joyeuses Fêtes



Saison Culturelle



Sam. 18 janvier 2020
Salle de l'Hélianthe - à 20 h 30
Résa : Mairie ou www.ticketmaster.fr

INITIATIVE

Ma planète a des couleurs

Je les aime, je les préserve, j'agis !

Agissons ensemble

Je vous propose de me rejoindre pour mettre en place
des ateliers et des actions concrètes en faveur de la
préservation de notre environnement : nettoyage de
sites, fabrication de produits écologiques, recyclage
des objets ou des déchets, etc.

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues.
Partageons-les et mettons-les en commun pour être
plus efficace, tout en adoptant un mode de vie plus
sain et en faisant des économies.

Si mon initiative vous intéresse, contactez-moi :
Alexandra - Tél : 06 63 05 86 96
e-mail : alexandra.caugnon@orange.fr

